

ELEMENTS POUR COMMENTER LE DIAPORAMA

EQUITE HOMMES – FEMMES GRANDS LACS ET CORNE DE L’AFRIQUE

Généralités

La région des Grands Lacs de l'Afrique a été le théâtre de nombreux conflits nationaux qui ont pris des dimensions transfrontalières. Chaque pays de la région connaît une situation interne complexe héritée d'un passé récent violent : les contradictions internes se sont polarisées et interconnectées avec celles des pays voisins.

A la fin de la guerre froide - dans les années 90, cette dynamique régionale s'est accélérée en avalanche meurtrière et destructrice avec pour conséquence une explosion de violences orchestrées à grande échelle : guerre civile au Burundi de 1993 à 2001, guerre civile au Rwanda de 1990 à 1994, deux guerres en RDC (1996-1997 et 1998-2002). Des millions de personnes ont été tuées et un nombre encore plus grand a été déplacé. La RDC, et notamment les provinces à l'Est frontalières avec le Burundi et le Rwanda, sont devenues le champ de bataille de « la première guerre mondiale africaine ». La richesse des ressources naturelles congolaises a joué un rôle prédominant dans ces guerres. Près de quatre millions de personnes y ont perdu la vie, soit le conflit le plus meurtrier depuis la Seconde Guerre Mondiale.

La conception de « frontières » est jusqu'à aujourd'hui bien relative en Afrique centrale avec des groupes ethniques et culturels vivant de part et d'autre d'une même frontière. Les zones frontalières ont aussi toujours été des zones d'échanges commerciaux. Par cette interconnexion, la situation économique et sociale d'un pays a des répercussions quasi immédiates chez ses voisins, qu'elles soient d'ailleurs positives ou négatives.

Aujourd'hui, le conflit à l'Est de la RDC n'est pas résolu et demeure une tumeur cancéreuse, qui risque à tout moment d'embraser la région des Grands Lacs compte tenu de sa dimension transfrontalière. La priorité reste donc à la sécurisation des deux provinces du Kivu et au renforcement de la coopération régionale notamment dans le cadre de la conférence internationale régionale des Grands Lacs (**CIRGL**). Cette dernière regroupe 11 pays, dont le Burundi, le Rwanda et la RDC, lesquels se sont liés par un pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région. Ce pacte, signé le 15 décembre 2006, est entré en vigueur officielle, le 21 juin 2008.

Par ailleurs, afin d'instaurer une paix durable, il est nécessaire de s'attaquer aux causes structurelles de la conflictualité dans cette région, lesquelles ont trait à la gestion des ressources naturelles, à la problématique foncière et à la gouvernance démocratique. A ce titre, l'année 2010 sera une année importante compte tenu des enjeux électoraux dans les trois pays.

Enfin, le développement de ces trois pays reste un enjeu majeur, la pauvreté faisant le lit de la violence. Le Rwanda, le Burundi et la RDC comptent parmi les pays les moins développés au monde (classés respectivement 161e, 167e et 168e à l'Index de Développement Humain du PNUD (Rapport de Développement Humain, 2007 - 2008).

La corne de l'Afrique quant à elle, rappelle tristement son existence au monde lors de cet été 2011. Cette région d'Afrique de l'Est composée par 4 Etats (la Somalie, Djibouti, l'Ethiopie, l'Erythrée). Il est communément admis d'y inclure le Soudan, le Soudan du Sud et parfois même le Nord du Kenya et de l'Ouganda.

Comme l'Afrique Australe dans les années 80, puis les Grands Lacs dans les décennies 90 / 2000, la Corne de l'Afrique est, et restera encore pendant au moins une décennie, le point chaud du continent africain où se mêleront crises humanitaires, instabilités politiques et intrigues géopolitiques.

L'insécurité climatique qui rend l'agriculture et l'élevage aléatoires. L'hyper conflictualité et l'instabilité politique qui empêchent la mise en œuvre de stratégies de développement territorial sur le long terme. Les faibles espaces démocratiques qui limitent la structuration de la société civile locale et compromettent un développement endogène. Une communauté internationale qui n'aborde cette région que par le prisme du terrorisme, de l'insécurité et de leurs intérêts géopolitiques. Voilà ce qui caractérisent la région de la Corne de l'Afrique et expliquent en très grande partie l'ampleur et la fréquence des crises humanitaires récurrentes que connaît cette région.

Au vu de la situation actuelle, il est nécessaire que la communauté internationale se mobilise pour venir en aide à ces populations. Mais il est aussi important de se rendre compte que la Corne de l'Afrique ne peut pas être simplement abordée à coup d'aide humanitaire d'urgence. Ce ne sont pas non plus les quelques rencontres internationales convoquées pour faire face aux urgences humanitaires qui permettront aux millions d'hommes et de femmes qui vivent sur ces territoires de se construire un avenir meilleur. Ses habitants ont besoin d'être accompagné sur le long terme pour reconstruire une cohésion sociale mise à mal par des décennies de conflit.

Plus que toutes autres régions du monde, et malgré le courage des militants associatifs locaux et la persévérance d'organisations étrangères comme le CCFD - Terre Solidaire, aucune avancée pérenne ne sera possible sans une véritable approche politique globale de la part de la communauté internationale basée sur un processus inclusif de résolution des multiples conflits et sans une politique ambitieuse et participative d'aménagement des territoires (principalement en zone rurale) soutenue par cette même communauté internationale.

Les rapports hommes femmes au niveau régional

En Afrique, les traditions culturelles et sociales sont encore prégnantes et les femmes occupent une place spécifique dans le processus d'exclusion et de paupérisation. Le CCFD-Terre Solidaire appuie des organisations qui mènent des actions pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès des ressources naturelles, à l'éducation et à la santé y compris dans l'affectation des ressources financières.

Bien sûr, il existe les violences sexuelles : En RDC surtout, ces viols, utilisés comme armes de guerre, au centre d'un redoutable mécanisme d'affaiblissement (guerre psychologique pour forcer l'assise sociale des communautés : viols des femmes devant les communautés, devant leurs maris), et dont la non reconnaissance dans la coutume du statut de victime d'un viol (viol = tabou dans les familles) et l'impunité des violeurs, même lorsqu'ils sont connus (Selon le rapport de 2008 de la CTLVS, 90% des auteurs de viols sont des civils) engendre une démultiplication terrible des dommages causés

- Rejet des femmes par leurs maris ;
- accès difficile aux médicaments ;
- manque moyens de subsistance ;
- prise en charge des enfants issus du viol ;
- épidémie du VIH/Sida.

Mais il existe aussi d'autres violations des droits de la femme en dehors des violences sexuelles :

- pas de main mise sur les revenus alors que ce sont les femmes qui cultivent ;
- pouvoir économique faible ;
- esclavagisme sexuel et prostitution;
- mariages forcés.

Que faire ?

- ❖ Rôle très important des chefs coutumiers : nécessité de les sensibiliser pour qu'ils n'acceptent plus les règlements à l'amiable selon la coutume (le violeur donne une chèvre à la famille de la violée et tout le monde est quitte !)
- ❖ Renforcer le pouvoir économique des femmes : c'est indispensable !
- ❖ Implication accrue de l'Etat
- ❖ Lutte contre l'impunité.

Au Burundi

Contexte :

Petit pays d'environ 28 000 km² de la région des grands lacs d'Afrique de l'Est, et doté d'un climat particulièrement propice à l'agriculture, le Burundi compte une population de plus de 8 millions d'habitants, ce qui en fait le pays africain le plus densément peuplé au monde après le Rwanda.

Royaume centralisé relativement stable et structuré et dont les habitants se répartissaient dans les catégories suivants - Tutsi, Hutu et Twa, le Burundi passa sous administration allemande en 1890. A partir de 1916, le pays, associé au Rwanda au sein de l'entité territoriale du Ruanda-Urundi, devient colonie belge et ce jusqu'en 1962, année de l'indépendance. Depuis son indépendance, le Burundi a connu des tensions selon des lignes de fracture tant ethniques que régionales. Ces tensions ont atteint leur paroxysme avec des massacres interethniques une première fois en 1972 puis une deuxième fois en 1993, plongeant le pays dans une crise dont il ne ressortira qu'en 2001. Les élections de 2005, qui ont marqué la fin de la transition ont soulevé une vague d'espoir dans le pays. Les élections de 2005 ont permis au pays de se doter d'institutions démocratiquement élues. Néanmoins, l'Etat peine à se relever du fait d'une gouvernance déficiente et de graves blocages institutionnels, sortant d'une guerre civile qui a duré plus d'une décennie, le Burundi est dans une phase de reconstruction et de consolidation de la paix. La saturation économique-démographique, accrue par le retour des réfugiés, entraîne de nombreux conflits fonciers et ne permet pas d'absorber une jeunesse qui devient alors le vivier des groupes armés et sujette aux manipulations politiciennes. Le dénuement des populations rurales ne fait que s'accroître : le Burundi fait face depuis plusieurs années à de forts déficits de production agricole et subit de plein fouet la crise alimentaire mondiale. L'impunité fait le lit de l'insécurité, aggravée par la circulation d'armes légères au sein de la population. Dans cette société traumatisée, les femmes burundaises notamment continuent de subir des violences, souvent à caractère sexuel.

Le partenaire : ACORD

ACORD est présente au Burundi depuis 1994 et son action porte essentiellement sur l'amélioration des moyens d'existence des déplacés de l'intérieur du pays et des rapatriés ainsi que la lutte contre leur marginalisation et leur exclusion. Jusqu'en 2005, le programme s'était focalisé sur la création d'un environnement favorable au rapprochement des communautés qui avaient été en conflit, afin qu'elles puissent retrouver un terrain d'entente. Grâce à son plan stratégique en cours "Consolider la paix sociale", ACORD a élargi son champ d'action en matière de résolution des conflits et de consolidation de la paix en y intégrant les composantes de participation, de souveraineté alimentaire et de création d'espace pour que les femmes puissent assumer des rôles de dirigeant.

ACORD Burundi mène une campagne au niveau national en vue de mettre fin à la violence envers les femmes. ACORD organise également des formations à travers le pays pour sensibiliser les communautés et les dirigeants nationaux sur les questions de l'équité Hommes/Femmes. ACORD a récemment clôturé des « audits judiciaires » sur les violences sexuelles et les « violences basées sur le genre » dans cinq pays de la région des Grands Lacs d'Afrique, à savoir le Burundi, la RDC, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

En République Démocratique du Congo

Contexte :

De 1996 à 2003, l'ancienne colonie belge aura subi deux guerres dans lesquelles huit armées auront été engagées. En 1997, Laurent-Désiré Kabila, soutenu par le Rwanda et l'Ouganda avait chassé le dictateur Mobutu de Kinshasa mais il ne réussit pas à ramener le calme et fut assassiné en 2001. On estime à plus de 4 millions le nombre de victimes directes et indirectes de la guerre, sur une population de près de 54 millions d'habitants. Aucun conflit n'a été aussi meurtrier depuis la seconde guerre mondiale.

En 2003 enfin, la RDC retrouve un peu de calme. Les troupes étrangères partent du pays où un processus de démocratisation aboutit à des élections régulières en 2006. Le fils de Laurent-Désiré Kabila, Joseph, est élu Président de la RDC. Néanmoins, malgré la fin de cette transition politique, de lourdes menaces continuent de peser sur l'avenir du pays et les défis auxquels doit faire face la Troisième République sont de taille.

Les répercussions sur la vie de la population sont considérables. L'économie est minée et la malnutrition, voire la famine, omniprésentes. On estime à 3 millions, le nombre de victimes directes et indirectes de la guerre. D'autres facteurs aggravent encore la situation. La région est globalement surpeuplée et exposée à une très grande pression foncière. Bien que les sols soient riches, l'érosion les a très largement dégradés. Par conséquent, les rendements agricoles sont en baisse, accentuant les disettes.

Extrait d'un témoignage d'un de nos partenaires congolais :

« La question d'accès aux ressources naturelles pour la femme reste une préoccupation négligée par plusieurs communautés congolaises.

Plusieurs raisons expliquent ce fait à savoir ; les raisons culturelles, les fâcheuses tendances traditionnelles qui estiment qu'accorder par exemple la terre à la femme revient à soustraire cette terre au patrimoine familial...

Des efforts sérieux devront être faits pour mettre en place des lois plus justes et positivement discriminatoires en faveur de la femme. Il faudra aussi travailler sur le cadre socio culturel afin de convaincre les populations à intégrer les préoccupations du genre dans la gestion, le contrôle et l'accès à la terre, à la forêt et à d'autres ressources en faveur aussi de la femme. »

Le partenaire : UWAKI

Dans ce contexte difficile, l'Union des femmes paysannes du Nord-Kivu Uwaki joue un rôle essentiel pour adapter l'économie familiale à la crise et pour organiser la survie des populations concernées. L'association assure en particulier des formations à des techniques nouvelles comme la culture du champignon, le travail de la terre avec des bêtes attelées et les techniques pour re-fertiliser les sols afin de prévenir l'érosion.

UWAKI Nord-Kivu, autonome depuis 1995, est une fédération de groupements de femmes paysannes du Nord-Kivu.

Cette fédération a pour mission de travailler à la reconnaissance du statut socio-économique et politique de la femme congolaise.

D'une part, UWAKI vise l'amélioration des revenus et la professionnalisation des productrices par la promotion de filières agro-pastorales et des mutuelles de solidarité.

D'autre part, UWAKI a initié un certain nombre d'initiatives de défense des droits des femmes, notamment du droit d'accès à la terre.

Partie prenante du mouvement paysan congolais, UWAKI Nord-Kivu milite en faveur d'une politique agricole favorable à l'agriculture familiale et prenant en compte la dimension genre.

- ⇒ **L'impact de ces activités a été significatif puisque aujourd'hui plusieurs milliers de personnes, dans cette région, ont pu diversifier leur alimentation.** Le taux de malnutrition, dans certaines zones, est passé de 60 à 22 %. **À Butembo, Uwaki forme les femmes à l'entretien de jardins familiaux. Au-delà de la formation, l'association les accompagne dans leurs initiatives agricoles et dans la commercialisation de leurs produits... Elle aménage également des pépinières pour la culture d'essences agro-forestières afin de limiter les problèmes de déboisement, dus à la consommation de bois de chauffage. Ces stratégies de survie et de développement adaptées aux situations de conflit redonnent espoir aux populations.**

En Ethiopie

Contexte :

Vieux de plus de 2000 ans, ce pays vaste comme deux fois la France n'a pas réussi à instaurer la démocratie. Il souffre d'affrontements ethniques violents. L'Ethiopie se caractérise par un régime autoritaire et un Etat policier. Suite à la violente répression du fort mouvement de contestation des résultats de l'élection de mai 2005 on a assisté à une érosion de l'espace politique pour les citoyens et la société civile L'Ethiopie est un Etat fédéral constitué de neuf Etats régionaux constitués sur une base ethnique. L'Oromia est le plus grand de ces Etats régionaux, dont la population, qui représente 36% de la population éthiopienne, est dans sa majorité de l'ethnie Oromo. Malgré leur contribution significative au développement, les femmes y représentent une catégorie de la population particulièrement vulnérable. Les femmes Oromo doivent faire face à la discrimination sociale, à la marginalisation politique et à des conditions de vie difficiles sur le plan économique. Les règles de la communauté Oromo en matière d'héritage hypothèquent l'accès des femmes aux ressources, notamment l'accès à la terre. Les règles du mariage sont en faveur des hommes et portent atteinte à l'autonomie des femmes. La scolarisation des filles est encore marginale. De plus, les femmes, et particulièrement les jeunes filles, sont victimes de pratiques traditionnelles néfastes telles que l'excision, les mariages précoces et forcés et les viols. Pourtant, des progrès significatifs ont été réalisés avec l'adoption au niveau fédéral de lois promouvant certains droits de la femme : ainsi, l'excision est une pratique illégale. Néanmoins, ces nouvelles dispositions légales n'ont pas été endossées par les institutions traditionnelles et de ce fait, ne sont pas respectées par les populations Oromo, lesquelles continuent de se référer aux lois coutumières.

Le partenaire : OSRA

Le projet de promotion des droits de la Femme vise à permettre aux femmes de revendiquer et de protéger leur accès à la propriété des ressources et des biens, développer une prise de conscience sur les conséquences néfastes pour les femmes des pratiques traditionnelles, inscrire dans la loi coutumière Oromo les droits de la femme et le respect de sa dignité

L'approche retenue est innovante. Dans une première phase, il s'agit de sensibiliser et de former les autorités administratives, la police et la justice sur l'importance de l'approche genre. Dans une deuxième phase, des ateliers sont organisés avec des femmes et des hommes séparément puis conjointement : y sont abordées les questions d'accès des filles à l'éducation, de l'équité au sein du couple en termes de décision engageant les biens communs, du mariage forcé et des mutilations génitales. A l'issue de ces ateliers, les participants se sont entendus sur des principes concrets qui devraient permettre des avancées sur ces différents points. Dans une troisième phase, il s'agit d'intégrer, au cours d'une cérémonie présidée par les chefs traditionnels en présence des autorités locales, ces principes à la loi coutumière de façon à ce qu'ils soient respectés. Dans une dernière phase, il s'agira de mettre en place des comités de défense des droits des femmes, chargés de dénoncer les infractions à la loi coutumière « enrichie ».

- ⇒ **Ce projet semble avoir un impact important dans la mesure où dans la région de l'Oromiya le poids de la tradition est resté très prégnant et la loi coutumière demeure le principal cadre de régulation des rapports sociaux.**